

AIDES AUX TRAVAUX

Vous trouverez sur cette page différents organismes pouvant vous aider dans vos travaux (conseils, aide financière...).

Permanences CAUE



PROJET DE CONSTRUCTION, D'EXTENSION OU D'AMENAGEMENT

Projet de construction, de rénovation ou d'extension, éco-conception, choix des matériaux, d'un maître d'œuvre, conseils sur les formalités administratives, ...

Prenez rendez-vous avec un architecte-conseil du CAUE (chaque 2^{ème} mardi après-midi du mois), sur inscription auprès du service Habitat de la CCEG au 02 59 10 00 26.

SERENHA



RENOVATION ENERGETIQUE

SERENHA : un service de la communauté de communes qui propose des conseils neutres et gratuits pour faciliter les démarches des ménages, de la conception du projet au lancement des travaux, en passant par la recherche des solutions techniques et des financements mobilisables.

Pour vous informer ou prendre un rendez-vous dans l'une des permanences d'information :

<https://www.cceg.fr/pour-un-logement-de-qualite-et-adapte-aux-besoins-de-chacun/accompagner-votre-projet-de-travaux/projet-de-renovation-energetique-4398.html>

Installation panneaux solaires



INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES

Avec le « cadastre solaire », les particuliers peuvent dorénavant évaluer l'intérêt de produire de l'énergie grâce des panneaux sur leur toiture. Cet outil, utilisé par les conseillers à l'occasion d'un rendez-vous, permet de produire un bilan technique et financier, pour les aider à prendre leur décision. Plus d'information sur :

<https://www.cceg.fr/pour-un-logement-de-qualite-et-adapte-aux-besoins-de-chacun/accompagner-votre-projet-de-travaux/le-cadastre-solaire-un-nouvel-outil-a-votre-service-4606.html>



ADAPTATION A LA PERTE DE MOBILITE

Vous avez besoin de faire des travaux pour rendre votre logement plus accessible et adapté à une perte de mobilité (âge, handicap) ? La CCEG a missionné SOLIHA pour accompagner gratuitement les propriétaires (diagnostic du logement par un-e ergothérapeute, montage des dossiers de subventions), sous conditions de ressources (barème ANAH). Besoin de conseils ou d'un accompagnement ? contactez SOLIHA par mail pigcceg@solihapdl.fr ou par téléphone au 02 40 44 99 44.

Pour plus d'informations : <https://www.cceg.fr/pour-un-logement-de-qualite-et-adapte-aux-besoins-de-chacun/accompagner-votre-projet-de-travaux/temoignages-4670.html>

TRAVAUX DANS UN LOGEMENT DEGRADE

Locataire, vous pensez que votre logement est insalubre ou ne répond pas aux critères d'un logement décent ? Propriétaire, votre logement est très dégradé et nécessiterait d'importants travaux de mise aux normes ? Vous pouvez être conseillé, accompagné et, pour les propriétaires, être aidé financièrement, sous certaines conditions.

Des aides sont aussi possibles pour la réhabilitation de logements locatifs ou vacants destinés à être mis en location.

Contactez SOLIHA par mail pigcceg@solihapdl.fr ou par téléphone au 02 40 44 99 44

Réhabilitation et entretien assainissement non collectif



Vous êtes locataire, propriétaire et vous rencontrez un dysfonctionnement avec votre assainissement individuel (colmatage de canalisations, mauvaises odeurs, débordement, ...) ?

Vous souhaitez réhabiliter votre assainissement individuel, obtenir des conseils techniques, savoir quels sont les modes de financement et les aides disponibles ?

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) d'Erdre & Gesvres vous accompagne dans vos démarches. Des rendez-vous techniques sont possibles en distanciel ou à domicile.

Pour tout renseignement : <https://www.cceg.fr/vos-services/pour-une-meilleure-protection-de-notre-ressource-en-eau/service-public-d-assainissement-non-collectif-spanc-1385.html>

Espace Info Énergie



L'Espace Info-Energie est à votre disposition pour vous donner des conseils gratuits et neutres sur rendez-vous.

Des ressources documentaires, ainsi que du matériel sont disponibles en prêt gratuit auprès de votre Espace Info-Energie.

Contact :

02 40 08 03 30 ou nord-est.44@eiepd.fr

www.info-energie-paysdelaloire.fr

Des permanences ont lieu sur rendez-vous :

> En semaine paire : le vendredi de 9h à 12h à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Nort-sur-Erdre 2 bis, place du Champ de Foire

> En semaine impaire : le vendredi de 14h à 17h à la Maison de l'Emploi et de la Formation à Grandchamp-des-Fontaines - 1, rue des Cèdres

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)



Ma Prime Rénov est la nouvelle aide de l'ANAH qui permet de réaliser des rénovations dans votre foyer. En plus de cette prime mis en place par l'État, des prêts travaux sont également envisageables et peuvent être sollicités auprès de votre banque, ils rendent possible un soutien financier pour les rénovations.

[Plus d'informations sur le site de l'ANAH](#)



Mairie d'Héric

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00